

DELIBERATION N°051-2024

Séance du 16 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le seize du mois de décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de FLEURBAIX, légalement convoqués en séance ordinaire, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Aimé DELABRE, Maire.

Étaient présents : M. Aimé DELABRE, Mme Stéphanie THERON, Mme Christelle DELANNOY, M. François-Xavier COTTIGNY, Mme Nadine TERRIER, M. Philippe DONZE, M. Mathieu LELEU, M. Serge VANECLOO, M. Joseph CATTEAU, Mme Sylvie BARBRY, Mme Laurence DOUALE, M. Jean-Marc BURETTE, Mme Anne-Laure DELASSUS, M. Nathan LAMERANT, Mme Corine DELHAIZE

Étaient absents excusés : M. Dominique BENIAC (procuration à M. Aimé DELABRE), M. Jean-Paul FRAGON (procuration à Mme Stéphanie THERON), Mme Alexandra LEMAIRE (procuration à Mme Corine DELHAIZE), M. Sylvain ROGER (procuration à M. Mathieu LELEU), M. Christian VERE (procuration à M. Serge VANECLOO)

Était absente : Mme Véronique BAILLEUL

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBRY

Tarification des concessions funéraires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2223-13 relatif aux concessions dans les cimetières, l'article L 2223-14 du CGCT relatif aux types de concession et les articles L 2223-15 et R 2223-11 du CGCT relatifs à la tarification des concessions,

Vu la délibération n°73-2021 en date du 13 décembre 2021 fixant les tarifs des concessions funéraires,

Vu les avis favorables de la Commission finances et du Bureau Municipal,

Considérant la nécessité d'actualiser la tarification proposée ainsi que la durée des concessions,

Sur rapport du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les tarifs suivants, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

► Tarifs pour l'acquisition (ou renouvellement) d'une concession pour y placer un caveau :

	Concession 2 places 3 m ²	Concession 4 places 6 m ²
Trentenaire	250 €	450 €
Cinquantenaire	300 €	550 €
Perpétuelle	550 €	990 €
Frais de dossier	25 €	

► Tarifs pour l'acquisition ou le renouvellement d'une cavurne de 3 places :

	Acquisition	Renouvellement
Trentenaire	990 €	400 €
Cinquantenaire	1 090 €	500 €
Frais de dossier	25 €	

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Aimé DELABRE



La Secrétaire de séance,

